

## Conditions générales de l'offre « Recommander un ami »

### Généralités :

1. L'offre Embark Étudiant corp. « Recommander un ami » (l'« offre ») expire le 31 décembre 2023 à 23h59 (HE).
2. « Ami ou membre de la famille » fait référence à des amis de notoriété publique ou des membres de la famille avec lesquels vous avez un lien personnel ou de parenté, ce qui comprend des communications directes, bilatérales et de plein-gré et qui ont confirmé vouloir recevoir la communication. Chaque fois que vous faites une recommandation, vous signifiez et nous garanzissez avoir un lien de parenté ou une relation personnelle conforme aux présentes conditions avec la personne physique que vous recommandez.

### Admissibilité :

3. L'Offre est ouverte à tous les souscripteurs nouveaux et existants d'Embark étudiant corp. respectant les conditions suivantes :
  - a. « Recommandant » : un souscripteur Embark étudiant corp. existant qui recommande un Ami ou un membre de sa famille pour l'inscrire en tant que nouveau souscripteur à l'aide de son code ou son URL unique « Recommander un ami » (le « Code unique »).
  - b. « Recommandé » : un nouveau souscripteur ayant été recommandé pour inscrire un nouveau bénéficiaire à un Régime étudiant Embark à l'aide d'un code unique « Recommander un ami ».
  - c. Un « nouveau souscripteur » est une personne n'ayant jamais été le souscripteur d'un Régime étudiant Embark ou d'un régime distribué par La Première financière du savoir inc.
  - d. Un « nouveau bénéficiaire » est un bénéficiaire dont le NAS n'a jamais été enregistré auparavant dans un régime Embark étudiant corp. (auparavant, La Première financière du savoir inc.). Le nouveau bénéficiaire doit avoir un NAS valide et le nouveau régime ouvert doit être admissible à un enregistrement auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC) en tant que REEE.
  - e. Le recommandé s'inscrit à un Régime étudiant Embark à l'adresse [www.embark.ca/start-saving/](http://www.embark.ca/start-saving/)



#### Conditions de la prime de recommandation :

4. Une prime de recommandation de 100 \$ (la « prime de recommandation ») sera versée au recommandant pourvu que toutes les conditions stipulées dans les présentes conditions générales soient respectées.
5. Une prime d'intégration de 100 \$ (la « prime d'intégration ») sera versée au recommandé pourvu que toutes les conditions stipulées dans les présentes conditions générales soient respectées.
6. Pour que le recommandant obtienne la prime de recommandation, et que le recommandé obtienne la prime d'intégration, le recommandé doit effectuer les actions suivantes (« toutes les actions ») :
  - a. Ouvrir un nouveau Régime étudiant Embark pour un nouveau bénéficiaire.
  - b. Inscrire un nouveau bénéficiaire à un Régime étudiant Embark à l'aide du code ou de l'URL unique fourni par le recommandant.
  - c. Faire un dépôt initial d'au moins 200 \$ en capital net dans les 60 jours qui suivent l'inscription au nouveau Régime étudiant Embark
7. Les régimes sont considérés comme ouverts lorsque le recommandé a satisfait aux dispositions du compte et que le nouveau régime ouvert est enregistré en tant que REEE auprès de l'ARC.
8. La prime d'intégration sera déposée sous forme de cotisation en capital sur le Régime étudiant Embark (REEE) du recommandé dans les 90 jours après qu'il a répondu aux conditions d'admissibilité de l'offre; la prime de recommandation sera déposée sous forme de cotisation en capital sur le Régime étudiant Embark (REEE) du recommandant dans les 90 jours après qu'il a répondu aux conditions d'admissibilité de l'offre, ou sur un Régime PremFlex ou un Régime Familial pour un seul étudiant si un Régime étudiant Embark n'a pas été ouvert.
9. Il va de la responsabilité du recommandant de savoir s'il dispose de suffisamment de droits à cotisation dans un REEE afin que la prime de recommandation n'excède pas le montant maximal de cotisations autorisé par l'ARC.
10. Il va de la responsabilité du recommandé de savoir s'il dispose de suffisamment de droits à cotisation dans un REEE afin que la prime d'intégration n'excède pas le montant maximal de cotisations autorisé par l'ARC.
11. Le recommandé doit garder son Régime étudiant Embark actif pendant sans jours après la date d'inscription. En cas de résiliation d'un Régime étudiant Embark durant les 100 jours d'activation, la prime d'intégration sera déduite du solde du régime. Lors de la résiliation du



régime, les frais ordinaires de clôture et de transfert sortants indiqués dans le prospectus du Régime étudiant Embark s'appliqueront.

12. Les recommandants peuvent recevoir jusqu'à six (6) primes de recommandation par année civile (le « plafond de recommandations »). Cela signifie que vous pouvez obtenir une prime de recommandation uniquement pour vos 6 premiers recommandés ayant effectué l'ensemble des actions au cours d'une année civile donnée. Vous n'obtiendrez pas de prime de recommandation pour chaque recommandation que vous ferez pour une année civile au cours de laquelle vous avez déjà atteint le plafond de recommandations (nous n'objecterons pas à ce que vous recommandiez d'autres Amis ou membres de la famille après avoir atteint le plafond annuel de recommandations, mais gardez simplement à l'esprit que vous ne recevez pas de Prime de recommandation pour ces recommandations subséquentes).
13. Les recommandants ne seront pas admissibles à une prime d'intégration si le recommandé s'est déjà inscrit en utilisant le code ou l'URL unique d'un autre recommandant ou s'il s'est inscrit en dehors du programme « Recommander un ami » (p. ex., une inscription sans utiliser le code ou l'URL unique du recommandant).

**Promotions à durée limitée :**

14. Pendant les périodes limitées de l'offre promotionnelle « Recommander un ami », les recommandés et les recommandants peuvent être admissibles à l'obtention de primes de recommandation ou d'intégration plus importantes. De telles offres à durée limitée peuvent être soumises à d'autres conditions générales stipulées dans les conditions de l'offre promotionnelle.

**Limites :**

15. Une fois que le recommandé a soumis le code unique ou utilisé l'URL, il ne peut être réutilisé. Chaque recommandé peut uniquement utiliser un code de recommandation unique pour s'inscrire une seule fois, peu importe que ce recommandé a reçu ou a eu accès ou non à plusieurs codes uniques provenant de différents recommandants.
16. Une limite d'une (1) Prime de recommandation sera accordée à un Recommandant par Recommandé, jusqu'à concurrence de six (6) Primes de recommandation par année civile.
17. Les recommandés ne peuvent pas grouper l'offre avec d'autres offres de prime à l'inscription Embark étudiant corp., sauf quand cela est permis et stipulé autrement dans une offre promotionnelle particulière.
18. L'offre et son ou ses codes uniques peuvent seulement être utilisés à titre personnel et non commercial. Les codes de recommandation uniques ne peuvent ni être cédés, vendus ou distribués par la grande distribution.
19. En cas de conflit, les présentes conditions générales prévaudront sur le contenu de quelque brochure, matériel promotionnel ou énoncé, ou sur toute autre communication



concernant cette offre, qu'elle soit écrite ou orale, de la part d'Embark étudiant corp., hormis lorsqu'il est stipulé autrement.

20. Embark étudiant corp. se réserve le droit, à sa seule discrétion et sans préavis, de mettre fin à l'offre ou de la suspendre, en tout ou en partie, ou de la modifier de quelque manière.
21. Embark étudiant corp. se réserve le droit, à sa seule discrétion, de suspendre, disqualifier, restreindre ou révoquer la présente offre pour un quelconque recommandé ou recommandant si elle découvre ou considère que ce dernier manipule ou abuse d'une autre manière le processus, l'équité ou l'intégrité de l'offre, ou qu'il devienne non admissible. Une prime de recommandation ou d'intégration obtenue par l'entremise d'activités frauduleuses ou d'activités en infraction avec les présentes conditions générales sera considérée comme nulle et non avenue, et son remboursement pourra être demandé par Embark étudiant corp.
22. En acceptant la présente offre, vous reconnaissez avoir lu et compris les présentes conditions générales et acceptez qu'elles soient contraignantes pour vous. Tout avis émis par nos soins concernant cette Offre sera considéré comme transmis le jour de sa publication sur notre site Web.

